**SPPPY - Commission Environnement-Santé**

**13 novembre 2017 – 14 heures**

**Unité départementale de la DREAL**

**Participants :**

* Bernard Le Risbé, Association des Maires de l’Isère
* Jérôme Dutroncy, Grenoble-Alpes Métropole
* William Meunier, Grenoble-Alpes Métropole
* Alexandra Bako, Communauté d’Agglomération du Pays Voironnais
* Françoise Bousson, Conseil de Développement du Grésivaudan
* Pauline Vinay, Ville de Grenoble
* Odile Senneret, Ville de Meylan
* Bertrand Joly, Parc Naturel Régional du Vercors
* Yves François, Chambre d’Agriculture de l’Isère
* Gérard Dauchere, Frapna
* Pierre-Louis Serero, LAHGGLO
* Camille Rieux, Atmo Auvergne Rhône-Alpes
* Jacqueline Collard, Association Sera
* Bernard Piot, Agence Régionale de Santé
* Claire Marie N’Guessan, UD Isère DREAL
* Jean Pierre Foray, UD Isère DREAL
* Corinne Thievent, SPPPY
* Camille Loustalot-Forest, SPPPY

Le diaporama présenté lors de la réunion est disponible en pièce jointe.

**Thématiques abordées**

***1- Mise en place de la commission***

* Historique : volonté de création depuis l’émergence du SPPPY, des travaux entre 2012 et 2015, deux séminaires de finalisation en mai 2016 et juillet 2017
* Thématiques abordées : il s’agit bien d’évoquer les liens entre environnement et santé. Les aspects environnementaux se retrouvent dans l’ensemble des commissions du SPPPY.

L’ensemble des thématiques envisageables est très large : qualité de l’air, eau, alimentation, agriculture, etc.

Les travaux des diverses commissions du SPPPY pourront se recouper sur certaines thématiques, comme par exemple l’air.

***2 - Présidence***

* Piste envisagée : Un courrier a été envoyé à l’ordre départemental des médecins pour proposer cette présidence. Cette proposition semble peu judicieuse pour certains membres, vu la difficulté à mobiliser des professionnels déjà très pris sur des thématiques qui ne leur semblent pas toujours prioritaires
* Pistes de réflexion :
  + Recherche d’un président dans le « vivier » des participants aux groupes de travail constitués lors de l’élaboration du Plan Municipal de Santé de la ville de Grenoble
  + Recherche ,d’un président dans la liste des participants à la formation en ligne en santé environnement proposée par le Centre Léon Bérard à Lyon, et à laquelle de très nombreux élus isérois se sont inscrits
  + Recherche d’un professionnel qui ne soit pas médecin : le nom de Philippe Perrin, infirmier et directeur de l’IFSEN, est évoqué, mais il est peu disponible.
  + Un appel à volontaires est également lancé aux participants à la réunion ou à leurs réseaux.
  + En attente, à décider idéalement avant la plénière du SPPPY.

***3 - Actions concrètes***

* **Animer et renforcer le réseau environnement-santé :**
  + C’est l’essence première du SPPPY, qui a pour objectif de créer des dynamiques et de mettre en relation pour faire travailler ensemble des acteurs variés autour d’une thématique commune. Il faut favoriser au maximum les liens avec les structures déjà existantes, par exemple la commission environnement du SCOT, les CSS…
  + Participation aux travaux régionaux et notamment à l’élaboration et à la mise en œuvre du Plan Régional Santé Environnement 3. Le SPPPY a notamment animé le groupe de travail n° 6 relatif a l’implication de la population dans les décisions relatives à la santé environnement : ce groupe a proposé la fiche action 18 du PRSE.
  + Il est également proposé que le SPPPY facilite l’organisation de conférences
* **Positionner la commission comme relais vers les publics de la DREAL (industriels, notamment ICPE) :**
  + De par l’ancrage du SPPPY au sein de la DREAL, il pourrait être intéressant de proposer un relais entre les membres de la commission (et notamment les représentants des collectivités et des associations) et les exploitants industriels sur des thématiques relevant de l’environnement-santé. Cette demande a été exprimée lors de la réunion de la commission environnement du SCOT le 05/10/2017.
  + Il existe déjà de nombreuses structures de concertation relatives au secteur industriel (CSS notamment), mais il a été noté à plusieurs reprises que les liens pourraient être renforcés, par exemple au sein des Conseils de développement, ou directement au sein de la commission environnement santé.
  + Il est suggéré que les CCI et l’APORA fassent partie de cette commission.
* **Créer une lettre sur la thématique environnement-santé :**
  + Il est proposé de rédiger une lettre bi-annuelle de quatre pages reprenant les actualités et expériences locales en environnement-santé, pour une diffusion large aux membres du SPPPY.
  + Format : la commission considère qu’il semble plus adéquat de travailler sur un outil simple et concis, renvoyant vers les interlocuteurs et sites concernés, plutot que de créer un « doublon » par rapport aux travaux déjà existants sur chaque thématique. Il faut aussi faire connaître ce qui existe.
  + Thématiques : leur choix est très important : sur quels critères les sélectionner ? La commission convient que ce choix doit être motivé par l’actualité réglementaire et par les enjeux locaux.
    - Il paraît judicieux de repartir de l’état des lieux en santé environnement réalisé en 2016 par l’ORS et le CEREMA et de s’intéresser plus particulièrement aux impacts sur le territoire.
  + Il est convenu pour le premier numéro de proposer des articles sur :
    - la **qualité de l’air intérieur** et notamment l’évolution réglementaire au 1er janvier 2018 rendant obligatoire la surveillance dans les ERP accueillant des jeunes enfants, en lien avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.
    - le **passage en gestion 0 phyto** depuis 2017 pour les collectivités territoriales
    - l’introduction d’une **alimentation bio et locale** dans la restauration scolaire
  + Autres sujets proposés : le bruit, le changement climatique, l’alimentation, les risques d’allergie, les mobilités, etc.
  + Afin de concrétiser ce projet, un **comité éditorial** est constitué. Il est composé de représentants des cinq collèges : collectivités, associations, acteurs économiques, salariés, services de l’État, et a pour mission de piloter la rédaction et la diffusion de la lettre, bi-anuellement.
  + Un appel à volontaires a été lancé : Bernard Le Risbé (Association des maires de l’Isère), Corinne Castel (ARS), Alexandra Bako (CIAS du Pays Voironnais), Jacqueline Collard (Association SERA), Françoise Bousson (CD Grésivaudan), Camille Rieux (Atmo Aura) se sont portés volontaires.
* **Boite à outils en environnement santé :**
  + Dans la continuité de ce que proposerait la lettre, il est envisagé de constituer sur le site du SPPPY une boîte à outils en environnement santé, proposant des liens vers les acteurs locaux, des retours d’expérience et des conseils.
  + De nombreux acteurs pourraient y être associés : la DDT, l’Education Nationale, etc.
  + Les participants rappellent qu’il est très difficile de maintenir les informations à jour.

***4 – Point sur les deux études de zone iséroises***

* Un point d’étape sur les deux études en cours dans le Pays roussillonnais et dans le Sud grenoblois a été présenté. La démarche est innovante : le Suivi Environnemental Global du Pays roussillonnais a été la première étude lancée.
* La Frapna regrette la longueur du processus.
* L’importance de mieux communiquer autour de ces deux études est retenue par l’ensemble des membres.

***5 – Conclusions***

* Le comité éditorial de la lettre se réunira prochainement, ou a minima échangera par mail, afin d’éditer le premier numéro au plus tard fin janvier 2018.
* La commission se réunira de nouveau le **30 janvier prochain de 10 heures à 12 heures** pour faire le point sur l’avancée des différentes actions.
* La commission plénière du SPPPY se réunira le 12 janvier 2018 de 10 heures à 12 heures.